

COLLÈGE BORÉAL

École des Affaires et des Services communautaires

Guide de programme Cohorte 2021

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES – POSTDIPLÔME

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 70705

Code de programme au Collège Boréal – ICOR

Vision

Être le collège de langue française de premier choix reconnu pour la qualité, l'accessibilité et la flexibilité de sa formation et de ses services.

Mission

Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

Septembre 2021

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Description du programme :

Ce programme de formation postdiplôme permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer, de façon professionnelle, diverses fonctions et responsabilités qui découlent d'un poste d'administration, de supervision ou de leadership dans le domaine des services à la petite enfance. La formation porte, entre autres, sur la gestion financière, la législation, la supervision du personnel, le leadership pédagogique, la communication professionnelle et le professionnalisme. Les cours sont donnés à distance avec soutien pédagogique par vidéoconférence ou courrier électronique. Ainsi, les cours peuvent être suivis depuis le domicile.

Approche du programme

Ce programme préconise une approche où l'apprentissage se bâtit à partir des activités qui sont susceptibles de se retrouver dans la vie courante. Les différents cours du programme proposent des projets concrets et des simulations interactives qui préparent à des situations réelles en milieu de travail.

Mode d'enseignement

Le programme *Administration en services à l'enfance* est livré de façon hybride. Cette formule très novatrice combine les avantages de l'enseignement traditionnel et des cours en ligne en offrant l'accès à l'enseignant, la dynamique de groupe, la flexibilité de l'horaire ainsi que l'accessibilité au contenu en tout temps. De plus, **tous les cours d'une durée de 7 semaines** comptent une composante en direct. Ces webconférences de 120 minutes se vivent à l'internet, en temps réel, et alimentent l'apprentissage par le modelage, la discussion et le travail d'équipe. Elles permettent une collaboration avec le professeur et les collègues et ainsi, offrent une rétroaction immédiate à l'étudiant.

Équipement requis

Ordinateur avec une caméra, micro-casque (headset) et une connexion internet

Conditions d'admission :

Baccalauréat ou un diplôme d'études postsecondaires en éducation de la petite enfance, en services à l'enfance ou dans un domaine connexe.

Milieu de travail possible suite au programme :

Une carrière en administration, supervision ou leadership pédagogique dans le domaine des services à la petite enfance soit, entre autres, dans une garderie, dans un centre pour la petite enfance et la famille ou dans un conseil scolaire.

Titre de compétences :

Certificat postdiplôme de l'Ontario

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations) en cliquant sur le lien suivant : <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/admission/transfert-de-credits-et-articulations/>

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Programme d'étude

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.

Session d'automne – première étape

Titre	Code	Heures	Cours préalables
Bien-être et résilience en milieu correctionnel	ICO1000	49	Aucun
Théorie et pratique en milieu correctionnel contemporain	ICO1001	49	Aucun
L'expérience des femmes détenues	ICO1005	49	Aucun
Expérience et surreprésentation des autochtones en milieu correctionnel	ICO1006	49	Aucun

Session d'hiver – deuxième étape

Titre	Code	Heures	Cours préalables
Détenus atteints de troubles de santé mentale	ICO1003	49	Aucun
Toxicomanie et services correctionnels	ICO1004	49	Aucun
Stades de développement chez les population complexes en milieu correctionnel	ICO1007	49	Aucun
Communauté LGBTQ+	ICO1009	49	Aucun

Session d'été – troisième étape

Titre	Code	Heures	Cours préalables
Criminalité juvénile : une perspective sociale développementale	ICO1002	49	Aucun
Projet de recherche appliqué	ICO1008	175	Aucun
Total		616	

Tout changement sera communiqué aux étudiants.

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Horaire suggéré pour la cohorte de septembre 2021 (temps partiel)

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier l'ordre des cours sans préavis.

Bloc 1 – 8 septembre 2021 au 20 octobre 2021	Bloc 2 – 3 novembre 2021 au 15 décembre 2021
ICO1000 – Bien-être et résilience en milieu correctionnel (7h/semaine)	ICO1001 – Théorie et pratique en milieu correctionnel contemporain (7h/semaine)

Bloc 3 – 5 janvier 2022 au 16 février 2022	Bloc 4 – 2 mars 2022 au 14 avril 2022
ICO1003- Détenus atteints de troubles de santé mental (7h/semaine)	ICO1004 – Toxicomanie et services correctionnels (7h/semaine)

Bloc 5 – 4 mai 2022 au 15 juin 2022	Bloc 6 – 20 juin 2022 au 5 août 2022
ICO1002 – Criminalité juvénile : une perspective sociale développementale (7h/semaine)	Aucun cours

Bloc 7 – Septembre 2022 à octobre 2022	Bloc 8 – Novembre 2022 à décembre 2022
ICO1005 – L'expérience des femmes détenues (7h/semaine)	ICO1006 – Expérience et surreprésentation des autochtones en milieu correctionnel (7h/semaine)

Bloc 9 – Janvier 2023 à février 2023	Bloc 10 – Mars 2023 à avril 2023
ICO1009 – Communauté LGBTQ+ (7h/semaine)	ICO1007 – Stades de développement pour populations complexes en milieu correctionnel (7h/semaine)

Bloc 11 – Mai 2023 à juin 2023
ICO1008 – Projet de recherche appliqué (25h/semaine)

Tout changement sera communiqué aux étudiants.

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Descriptions de cours

Étape 1

ICO1000 – Bien-être et résilience en milieu correctionnel (7 semaines)

Le bien-être et la résilience sont des éléments importants dans les relations d'aide pour créer et maintenir des changements ou pour éviter la nécessité d'un important changement de comportement. Pour ceux qui travaillent en milieu correctionnel, ces aptitudes sont particulièrement importantes auprès des populations complexes, que ce soit personnellement ou professionnellement. Les étudiants exploreront les concepts de bien-être et de résilience, détermineront les composants des deux, trouveront les menaces propres à ces deux concepts et développeront une compréhension du processus de changement. Les étudiants se concentreront également sur le développement d'une compréhension de la théorie des traumatismes, de la fatigue de compassion, de la gestion du stress, de l'autosoins, de la pleine conscience et des autres stratégies visant à augmenter le bien-être et la résilience dans leur vie professionnelle et personnelle.

ICO1001 – Théorie et pratique en milieu correctionnel contemporain (7 semaines)

Pour gérer efficacement les populations complexes dans les milieux correctionnels, les étudiants ont besoin de bases en matière de théorie et de recherche sur la pratique correctrice contemporaine. Le visage de ce milieu a changé depuis la dernière décennie et implique maintenant davantage de détenus aux besoins complexes, de séjours raccourcis dans les établissements, une grande importance sur la réadaptation et le changement comportemental et une attention accrue sur l'éthique et la conduite professionnelle de la part des employés. La théorie et la recherche correctionnelles contemporaines sont basées sur les principes de justice réparatrice, du risque, de besoin et de la réactivité, de même que des pratiques qui se concentrent sur le changement comportemental, la réintégration, la supervision dynamique, le leadership et l'éthique. Ce cours donne aux étudiants les connaissances et l'expérience nécessaires pour comprendre comment ces concepts s'appliquent dans les populations générales et complexes.

ICO1005 – L'expérience des femmes détenues (7 semaines)

Historiquement, les femmes étaient traitées de la même manière que les hommes puisqu'elles ne représentaient moins d'un cinquième de la population délinquante. Toutefois, les détenues peuvent avoir des trajectoires différentes vers le crime, commettre des crimes moins violents et avoir des besoins de traitement et d'hébergement différents. En utilisant une théorie, une recherche et des exemples de cas contemporains concernant les femmes, ce cours aidera les étudiants à comprendre les parcours des détenues vers le crime, la différence entre égalité et équité, le rôle du traumatisme, l'effet de la maternité et des autres événements de la vie, et les méthodes d'intervention à privilégier.

ICO1006 – Expérience et surreprésentation des autochtones en milieu correctionnel (7 semaines)

Les autochtones représentent environ 4 % de la population générale, mais environ un cinquième de la population correctionnelle. Cette surreprésentation tient ses racines dans des facteurs historiques et contemporains qui touchent les autochtones. Les étudiants approfondiront leur compréhension des antécédents historiques, comme la colonisation et les écoles résidentielles, et apprendront comment ces événements contribuent aux comportements actuels. Puisque plus de 50 % autochtones vivent dans les milieux urbains, une compréhension des difficultés associées aux populations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves est essentielle. Nous discuterons des pratiques exemplaires à adopter auprès des détenus autochtones dans les établissements et les communautés correctionnels. Le cours comprend de la théorie, de la recherche et des études de cas.

Étape 2

ICO1003 – Détenus atteints de troubles de santé mentale (7 semaines)

Au cours de la dernière décennie, le nombre de contrevenants aux prises avec d'importants troubles de santé mentale a augmenté. Certes, seul un faible pourcentage des gens souffrant de troubles de santé mentale se retrouve impliqué dans le système de justice pénale, mais ceux qui s'y retrouvent sont difficiles à gérer et à aider dans un contexte correctionnel. Les étudiants exploreront les types de troubles de santé mentale que présentent habituellement les détenus, comment ces troubles se développent, les conséquences du traumatisme, le modèle de rétablissement, l'utilisation d'une approche sensible au traumatisme, les options d'intervention et l'importance de la coopération multidisciplinaire. De surcroît, les étudiants se concentreront sur les stratégies pour soutenir la santé, le bien-être et la résilience. Ce cours intégrera de la théorie, de la recherche et des exemples de cas.

ICO1004 – Toxicomanie et services correctionnels humaines (7 semaines)

La majorité des détenus ont un problème sérieux d'abus de substances (alcool, médicaments de prescription ou drogues illicites). L'abus de substance fait partie des habitudes délinquantes et doit être pris en considération dans les stratégies d'adaptation et de réhabilitation pour gérer les problèmes de santé mentale et les traumatismes. Les travailleurs du milieu correctionnel doivent avoir une bonne compréhension des habitudes d'abus, des précurseurs de l'abus, de la manière de déterminer les incidences de l'abus sur les modèles utilisés dans le traitement requis et des méthodes à utiliser pour inciter les détenus à modifier leur comportement.

ICO1007 – Stades de développement chez les population complexes en milieu correctionnel (7 semaines)

Le comportement et l'expérience des personnes adoptent une trajectoire de développement tout au long de la vie. Ce cours analysera la nature des différentes périodes superposées du cycle de la vie et la manière dont elles nous aident à comprendre en profondeur la complexité des besoins des détenus. Les sujets discutés concernent les périodes de développement et les transitions entre ces périodes, tout en mettant l'accent sur la jeunesse, les jeunes adultes, la famille, l'âge moyen et l'âge aîné. Nous examinerons également les différentes périodes pour la santé physique et mentale. Les étudiants appliqueront la théorie et la recherche associées auprès des populations complexes, élargissant ainsi leur compréhension de la complexité dans les environnements correctionnels et déterminant les options de gestion et d'intervention appropriées.

ICO1009 – Communauté LGBTQ+ (7 semaines)

Les enjeux sociaux et de santé des personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ+ dans le milieu correctionnel évoluent en fonction des lois et de l'application des droits de la personne. Ce cours permet d'examiner le cheminement vers la criminalité de cette population complexe ainsi que des questions reliées à l'admission, à la détention, et aux traitements de ces personnes. L'emphase est mise sur l'évaluation des besoins des individus et l'amélioration des pratiques afin d'assurer leur sécurité et leur dignité.

Étape 3

ICO1002 – Criminalité juvénile : une perspective sociale développementale (7 semaines)

Les jeunes représentent un défi dans le système de justice pénale, qui doit veiller à corriger le comportement antisocial, tout en tenant compte des réalités du développement et sans pour autant aliéner davantage le jeune. La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) tente d'équilibrer ces facteurs et d'accorder des sanctions appropriées pour le comportement délinquant selon les stades de développement de l'adolescent. Toutefois, une compréhension de cette loi seule est insuffisante pour travailler efficacement avec les jeunes contrevenants. Dans ce cours, les étudiants analysent les tendances des contrevenants adolescents dans le contexte du développement physique, cognitif, social et émotionnel. De plus, ils examinent les conséquences du traumatisme, les troubles d'attachement et la façon dont le contexte socioéconomique des adolescents peut contribuer à la résilience et aux tendances de conduite délinquante, telle que l'adhésion à un gang. Les étudiants explorent également l'impact du contexte socioéconomique sur les choix de stratégies qui peuvent servir à appuyer les jeunes dans la modification de leur comportement.

ICO1008 – Projet de recherche appliqué (7 semaines)

Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de réaliser un projet synthèse intégrant les connaissances et les aptitudes acquises lors du programme Intervention correctionnelle avancée pour populations complexes. Une connaissance plus approfondie de la population qui compose les prisons provinciales et fédérales augmente le degré de compréhension à l'égard de divers défis auxquels les intervenants sont confrontés dans le cadre de leurs fonctions. Tout comme la société, la population carcérale change et évolue. Le projet synthèse permet d'analyser une problématique ou une réalité du monde criminel et marginal.

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Résultats d'apprentissage en formation professionnelle / Normes maison / Profil de compétences Code MFCU 70705

Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :

1. Élaborer et évaluer des pratiques et des plans pertinents pour une prestation de services efficace auprès des populations complexes impliquées dans le système judiciaire.
2. Utiliser des principes et des techniques de gestion de cas pertinents pour appuyer le bon fonctionnement des populations complexes impliquées dans le système judiciaire.
3. Communiquer avec des détenus ayant des besoins complexes en utilisant des techniques qui minimisent la nécessité d'intervenir en cas de crise.
4. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies efficaces pour les collaborations d'ordre personnel, professionnel et interprofessionnel de manière à appuyer la qualité et l'amélioration continue des services correctionnels.
5. Analyser les documents, les politiques et les programmes requis dans la pratique correctionnelle afin d'exercer un jugement et prendre des décisions de manière éthique.
6. Œuvrer auprès des détenus ayant des besoins complexes conformément aux lignes directrices, normes de politiques et de réglementation, politiques provinciales et fédérales en matière de services correctionnels, et aux lois canadiennes.
7. Élaborer et poursuivre des stratégies et des plans reposant sur des données probantes aux fins du développement professionnel, du bien-être personnel et de la résilience.
8. Intégrer la théorie et la recherche reposant sur des données probantes relatives à la pratique correctionnelle auprès des populations complexes.
9. Analyser les causes fondamentales et situationnelles reliées au comportement en vue d'effectuer la gestion et l'intervention auprès des détenus.
10. Sélectionner et appliquer des stratégies de résolution de conflit et de négociation pertinentes afin de prévenir et résoudre les conflits avec les détenus ayant des besoins complexes.
11. Évaluer et remettre en question les idées, les valeurs et les hypothèses culturelles, les structures et les normes de pratique correctionnelle afin de développer une sensibilité aux différentes perspectives visant les populations complexes impliquées dans le système judiciaire.

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Exigences particulières du Collège Boréal

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des Affaires et Services communautaires. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal. <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/guide-boreal/>.

ABSENTÉISME

- **La présence aux séances en direct est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des séances en directe font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.
- **En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):**
 - **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
 - **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
 - **s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
 - **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**
- **En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :**
 - aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours
 - dès son retour, l'étudiante ou l'étudiant doit :
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

INTERVENTION CORRECTIONNELLE AVANCÉE POUR POPULATIONS COMPLEXES

Personnes-ressources

Jean Cotnoir, Doyen, École des affaires et services communautaires

(705) 560-6673, poste 4320

Jean.Cotnoir@collegeboreal.ca

Amélie Ouellet, Gestionnaire, Boréal en ligne

(705) 560-6673, poste 4202

Amelie.Ouellet@collegeboreal.ca

Catherine Boivin-Girard, coordonnatrice

(705) 560-6673, poste 3471

Catherine.Boivin-Girard@collegeboreal.ca

Danielle Roy, agente Boréal en ligne

(705) 560-6673, poste 3371

Danielle.Roy@collegeboreal.ca

Pamela Whyte, secrétaire

(705) 560-6673, poste 4150

Pemla.Whyte@collegeboreal.ca